

Financer, accompagner et loger



129 M€* investis pour la **production de logements abordables**

dont **44,6 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain
et depuis 2018, **224,3 M€** dans les villes moyennes



106 632 aides et services** attribués

dont **16 752 ménages logés en logement familial**
et **4 308 personnes logées en résidences collectives**



140,5 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Construire et gérer

135 492 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



2 483 logements neufs livrés

3 553 mises en chantier

4 812 agréments obtenus

Chiffres clés 2023

Président



Benoît FABRE (MEDEF)

Vice-présidente



Eugénie REDAD (CFE-CGC)

MEDEF

Bertrand CONVERSO
Philippe DESSERTINE
Sophie DE VILLEPIN
Benoît FABRE
Stéphanie GAGNAIRE
Véronique MADELRIEUX
Gilles MOLLARD
Sophie VARLET

CPME

Philippe COLLOT
Lyse-Anne GAIDDON

CFDT

Thierry FORT
Jean-Paul LAMAGNA

CFE-CGC

Patrick BROS
Eugénie REDAD

CFTC

François GRANDJEAN
Baya KHENICHE

CGT

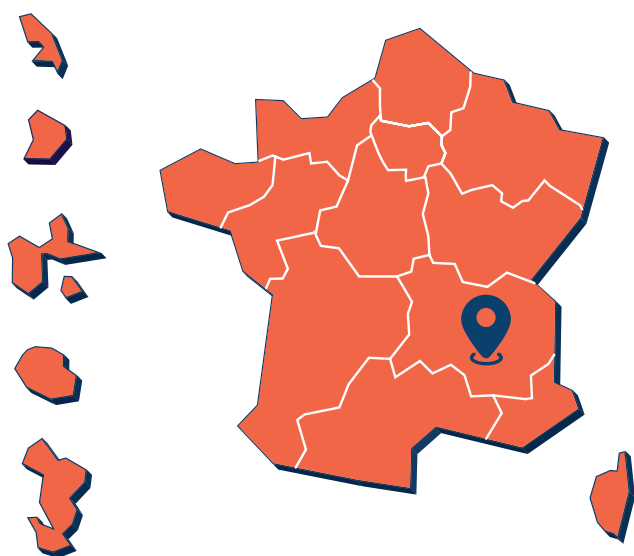
Franck FONTENEAU
Priscilla OVAGHE

FO

Fatiha DJIARA
Jean-Pierre GILQUIN



Directeur régional : Noël PETRONE
Référente du Comité régional : Claire HUGON
auvergne-rhone-alpes@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.